

# L'IMPARTIAL.

JOURNAL LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE, COMMERCIAL ET D'AGRICULTURE.

UTILE DULCI.

VOL. I. LAPRAIRIE, JEUDI, 16 AVRIL, 1835. N° 21.

## HISTOIRE.

FRAGMENT INÉDIT DE L'HISTOIRE DE PHILLIPE-AUGUSTE.

CAPTIVITÉ DE RICHARD CŒUR-DE-LION.

[ SUITE ET FIN. ]

La captivité de Richard faisait une impression trop forte dans la chrétienté; elle était en opposition trop évidente avec les opinions contemporaines sur la sainteté du pèlerinage et l'inviolabilité du croisé, pour qu'elle se pût prolonger long-temps.

Cette année 1194, Richard fut conduit à Henri II, à Haguénau, et ce prince lui parla en ces termes; "Roi des Anglais, il n'a pas bien long-temps encore que tu nous as fait la guerre, en t'unissant par traité à Tancredi de Sicile, pour dépouiller ma femme."

"Richard.—Que celui qui m'accusé de trahison vienne tout armé; qu'il consente à entrer dans la lice pour me convaincre sur ce point; j'ai encore assez de courage pour vendre chèrement la victoire; qu'on fasse donc ce qui est prescrit par le droit féodal. Si j'ai combattu pour ma sœur dans la Sicile, je n'ai point pour cela offensé ton empire; je défie tes chevaliers de le prouver.

"Henri.—N'a-tu pas touché dans la Syrie les pièces d'or de Saladin? N'a-tu pas livré les serviteurs du Christ à ses ennemis? N'a-tu pas consenti à ce que Gaza, Joppé, Ascalon, fussent rasés? N'as-tu pas livré au poignard des assassins le cœur de ton suzerain, Philippe de France?"

"Richard.—Par saint Créal, ceux qui ont dit ces paroles en ont menti; qu'on m'ouvre la barrière et le champ clos selon le droit. O Seigneur! prends pitié de mon pèlerinage; ne souffre pas que mon frère usurpe mon royaume, tandis que je suis captif, Philippe s'empare à son gré de mes châteaux et de mes cités. Tu n'es Prince que depuis peu, tu dois avoir besoin d'argent pour t'assurer les hommages de tes barons. Prends-moi la liberté, je te donnerai un bon nombre de Mars d'argent et d'écus; à quoi sert de me retenir captif? Ta gloire n'est point rehaussée parce que tu t'es emparé d'un prince désarmé?"

"Henry.—Eh bien! fais ce que tu dis, donne-moi une bonne rançon, et je te mettrai en liberté."

Depuis ce parlement de Haguénau, Richard fut mieux traité par l'empereur. L'évêque d'Ely était depuis quelque tems arrivé en Allemagne, et était parvenu à faire entendre à l'empereur Henri que son intérêt réel lui commandait de rendre la liberté

à Richard. Le Prince Anglais s'empressa d'annoncer la nouvelle de sa prochaine délivrance à ses barons et justiciers d'Angleterre, afin de réveiller leur confiance et d'exciter leur zèle pour recueillir sa rançon. Cette lettre, pleine d'éloges pour l'empereur, se ressent peut-être un peu de la triste position du Roi captif.

Richard, Roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine, Comte d'Anjou, à la Reine Éléonore sa Mère, à ses Justiciers, et, en général, à tous ses fidèles. "Qu'il soit bien éoanu de vous tous que notre Chancelier Guillaume d'Ely, portant amiablement la parole entre nous et l'empereur, a obtenu que de l'étroite tour où nous étions retenu captif nous fussions conduit en la présence de Henri, qui nous a très bien reçu; nous avons contracté une paix mutuelle à l'égard de tous les sujets qui vivent sous notre droit; nous resterons auprès de l'empereur jusqu'à ce que nos affaires soient finies, et que nous ayons payé les 600,000 marcs d'argent dont nous lui sommes redevables pour la rançon. C'est pourquoi nous vous prions, ô nos fidèles, de subvenir à nos besoins, et de faire tout votre possible pour recueillir beaucoup de sterlings. Tout ce que vous recevrez des Eglises et des barons sera des registres, et vous en ferez des chartes de reconnaissance, car vous pouvez promettre que tout ce qui sera donné pour la rançon sera fidèlement restitué. Choisissez aussi les otages qui doivent répondre de ma parole, de manière que ma liberté ne puisse en aucune manière être retardée. Il faudra remettre à ma mère et à ceux qu'elle designera tout l'argent que vous pourrez obtenir. Vous pouvez dire à mes barons que je réglerai mon amitié pour eux sur l'argent qu'ils me fourniront en cette circonstance. Plus ils s'empresseront de subvenir à mes besoins, mieux ils seront récompensés. Pour certifier tout ce que je vous dis, notre chancelier vous portera nos chartes et la bulle d'or de l'Empereur."

Après avoir signé son traité de rançon, Richard envoya charte sur charte aux barons et aux communes d'Angleterre pour leur demander de l'argent. Il paraît que ni les barons ni les bourgeois ne se pressaient d'exécuter les conditions du traité; car dans un de ses sirvants poétiques Richard s'en plaignait amèrement.

"Un prisonnier ne parlera jamais de son sort qu'avec la douleur dans l'âme; mais pour charmer les ennuis de sa captivité, il peut faire une *cançon*. J'ai beaucoup d'amis, mais les pauvres dons que j'en reçois! Ne doivent-ils pas rougir de me laisser près

de deux hiver dans la captivité, faute de rançon!"

"Or, qu'ils sachent mes barons Anglais, Normands, Gascons, et Poéyins, que je n'eus jamais si misérables compagnons dont je ne voulus payer la délivrance. Je ne prétends pas leur faire un reproche, mais je suis encore prisonnier!"

"Il est vrai, homme mort n'a ni amis ni parens, puisque pour de l'or et de l'argent on m'abandonne. Je souffre encore plus de la dureté de mes amis. Quels reproches n'auront-ils pas à se faire si je meurs dans cette longue captivité?"

Ma douleur ne m'étonne point: le Roi de France, mon Seigneur, porte la désolation dans mes terres, malgré le serment que nous avons fait pour la liberré commune; mais une chose me rassure: non, je ne tarderai pas à briser mes chaînes.

"Chansonniers mes amis, vous que j'ai aimés, et que j'aime encore, chantez l'infamie de mes barons qui m'abandonnent et la honte de mes ennemis qui attaquent Richard captif. Tous agissent en vrais vilains discourtois, ils me font la guerre tandis que je suis sans liberté.

Comtesse de Soire, Dieu garde votre souverain mérite, je vous invoque moi, pauvre prisonnier!"

Il paraît que plusieurs barons Anglais se souciaient peu du retour de Richard, qui avait multiplié les exactions pendant son règne; ils préféreraient peut-être le comte de Mortagne, trop faible pour attaquer leurs privilèges. Le comte de Robert de Nunant qu'on avait désigné pour otages, sommé de remplir son devoir féodal, refusa positivement disant: "Je ne suis plus l'homme de Richard, mais celui du comte de Mortagne, son frère." Cependant la captivité du Prince étant un des cas féodaux pour lesquels les barons devaient aide d'argent et de corps à leur Seigneur, les cours de justice; sur la demande d'Éléonore, prononcèrent plusieurs amendes contre les barons récalcitrans, et Richard écrivit charte sur charte de manière qu'ils se mirent en mesure d'exécuter le traité conclu. Les otages partirent de Londres avec mulets chargés d'argent; chaque fief militaire avait payé vingt sous; tous laïques donnèrent la quatrième partie de leurs revenus; les évêques acquitèrent la même charge, et les clercs la dîme sur tous leurs biens; ces impôts ayant été perçus aussi bien sur le continent qu'en Angleterre, produirent des sommes considérables qui furent transportées à Douvres où se trouvaient les envoyés de l'Empereur; là on pesa les sacs: on les trouva tous complets et biens remplis.